

CONFERENCE DE PRESSE 31 MAI 2018

Monsieur le président du conseil régional de Nouvelle Aquitaine,

Monsieur le directeur académique des services de l'Éducation nationale,

Madame et messieurs les vice-présidents du conseil régional,

Mesdames et messieurs les maires,

Monsieur le maire de Créon, que je remercie de nous accueillir dans cet espace emblématique de notre vie culturelle et politique locale

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement scolaire,

Mesdames et messieurs,

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur le Président de notre Région Nouvelle Aquitaine ainsi que ses services pour avoir pris l'initiative d'organiser cette conférence de presse qui vient confirmer publiquement un engagement du Conseil Régional de bâtir un lycée sur notre territoire et je les remercie également de m'avoir permis d'y convier 66 maires dont les communes pourraient dépendre de ce nouveau lycée, ce que va peut-être nous révéler M. le Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Gironde dans quelques instants...

Lorsque nous avons été sollicités pour être le lieu d'implantation potentiel de ce lycée, aucun élu n'a douté une seconde de l'importance de se saisir de cette opportunité, sachant que cela permettrait d'apporter une amélioration considérable aux conditions de vie des familles et des jeunes (Pierre Gachet vient d'en parler) qui subissent aujourd'hui des nuits trop courtes et des temps de transport pouvant aller jusqu'à 4 heures par jour.

Le conseil communautaire a travaillé un an sur la question de son emplacement pour aboutir de façon quasi unanime (36 voix sur 38) lors de sa réunion du 13 janvier 2018, au choix du lieu-dit la Verrerie, sur une superficie d'environ 9 hectares. Ce n'était pas l'hypothèse la plus aisée, avec 7 propriétaires différents, que je remercie d'avoir finalement décidé de nous céder leurs terrains car la négociation n'a pas été simple, ce n'était pas non plus l'hypothèse d'acquisition la moins onéreuse avec un prix final de 22€/m².

Pour tout ce cheminement, je tiens une fois de plus à exprimer ma reconnaissance à tous les élus communautaires pour leur implication, leur ouverture d'esprit et leur bon sens dans les nombreux débats, parfois vifs, que nous avons eus. Et je n'oublie pas non plus les services de la Communauté de communes et de la commune de Créon, qui ont su être efficaces et réactifs sur ce dossier et à qui nous allons encore beaucoup demander.

Une année donc, pour peser les avantages et les inconvénients....car s'il n'y a aucune équivoque sur la nécessité absolue de mener à bien ce projet, nous avons également une conscience profonde de nos responsabilités et du bouleversement que cette implantation va occasionner. Mais nous ne doutons pas de la réussite de son intégration car nous allons accompagner ce programme pas à pas, dans toutes les phases de son déroulement en partenariat et en concertation avec la Région, l'Education nationale, le département et tous les élus et habitants concernés par la carte scolaire de ce lycée.

Nous espérons d'ailleurs, à ce sujet, M. le Président de la Région, M. le Directeur académique, pouvoir prochainement formaliser un peu plus précisément les modalités de ces échanges indispensables, de façon à cerner quelle peut-être notre place dans la détermination de la carte scolaire, dans le choix des matières enseignées ou dans l'élaboration du cahier des charges pour la construction des bâtiments. Car nous ne pourrions pas comprendre, par exemple, que les Communautés de communes ne soient pas fléchées, dans leur intégralité, vers un même établissement. Comme nous sommes tout particulièrement attachés sur ce territoire, à l'enseignement et à la pratique musicale, nous qui avons l'honneur d'avoir donné naissance et d'avoir vu grandir le JOSEM avec ses 70 musiciens âgés de 12 à 25 ans, qui pourraient donner des leçons de citoyenneté à bien des jeunes et des moins jeunes... Sachez donc que nous sommes à votre disposition pour étudier ces questions avec vous.

Pour le reste, deux points de vigilance ont prévalu au cours de notre réflexion :
Réduire au minimum l'impact environnemental en choisissant un terrain accessible, limitant ainsi la création de voiries nouvelles,

Et mettre à la disposition de la Région un terrain qui soit moins coûteux en travaux de défrichage, de terrassement, d'accès aux réseaux, dans un double objectif de préservation mais aussi d'économie, de façon à ce que les gains dans ce domaine puissent être dédiés à des infrastructures sportives complémentaires à celles indissociables de la création d'un tel établissement scolaire.

Le conseil communautaire ne cache pas en effet son souhait de voir s'implanter de nouvelles infrastructures sportives qui pourraient être mutualisées avec les collectivités et c'est dans cette perspective qu'il pourrait proposer à la Région un terrain significativement plus grand que celui demandé (3 hectares de plus, soit un tiers de plus) de façon à favoriser ce projet.

Cette question qui pourrait sembler secondaire est pour nous primordiale car nous attachons une importance particulière à l'accès aux activités sportives pour des questions de santé physique, bien-être, mais aussi d'éducation populaire sur un territoire qui va concentrer 3.000 adolescents (avec le collège) au sein d'un village de 5 000 habitants, dans une tranche d'âge où il est particulièrement crucial de pouvoir libérer son énergie de façon intelligente.

Nous ne doutons pas que cette préoccupation soit partagée par tous et nous tenons particulièrement à insister sur ce point dans la mesure où il est de notre responsabilité collective de prendre en compte le contexte sociologique spécifique de ce territoire rural.

Enfin, nous souhaitons profiter de cette conférence pour élargir un peu le cercle de nos réflexions et lancer un appel à la coopération entre les communes dont les habitants vont bénéficier de ce nouvel équipement. Nous n'avons pas pu le faire jusqu'ici car nous ne connaissons toujours pas précisément quelles sont les communes concernées. Mais si l'aventure a débuté dans la communauté de communes du Créonnais, elle a évidemment vocation à intéresser une partie bien plus importante de l'entre 2 mers, qui se réjouit aussi de l'arrivée d'un lycée! Maintenant que l'emplacement est déterminé, nous allons inviter très prochainement les communautés de communes qui nous entourent pour les associer à ce projet, sur le fond et sur la forme. Car si le budget de la Région est évidemment extrêmement conséquent, le reste à charge pour les collectivités pourrait bien avoisiner 3 500 000 € ce qui est une somme très importante compte tenu de leurs ressources.

Nous espérons que M. le Préfet Lallemand suivra les engagements de son prédécesseur qui nous a assuré de l'accompagnement de l'Etat sur les travaux d'aménagement, mais nous allons tout de même avoir besoin de la solidarité territoriale dont l'Entre 2 mers a toujours su faire preuve, afin de répartir ce coût entre tous les bénéficiaires.

Avec un emprunt de 3 500 000 € sur 30 ans réparti entre 60 000 habitants, cela fait un coût d'environ 2 € par an et par personne, ce qui semble un effort bien modeste au regard du bénéfice que la population va en retirer.

C'est pour cette raison que nous souhaitons évoquer avec les collectivités voisines, la mise en place d'un syndicat intercommunal qui serait chargé de la gestion de cet équipement, comme cela s'est toujours fait pour mutualiser les coûts liés à l'implantation des collèges.

Vous comprendrez donc, M. le Directeur académique, que nous attendons avec une certaine fébrilité la détermination de la carte scolaire, afin de pouvoir concrétiser la création de ce syndicat avec les communes concernées.

Bien-sûr que l'arrivée de ce lycée, attendue depuis 30 ans, constitue un tournant décisif dans l'histoire de Créon et du Créonnais au sens large, bien-sûr que rien ne sera plus comme avant. Mais nous devons savoir nous confronter à la réalité des 20 000 habitants qui arrivent chaque année en Gironde et accepter de nous serrer un peu plus au cœur des villages qui concentrent une grande part des services. Le PLUI en cours d'élaboration met en place les conditions raisonnées de cet accroissement de population inéluctable, afin de préserver le caractère rural de notre environnement auquel nous sommes toutes et tous très attachés.

L'arrivée de ce lycée est donc une immense chance pour nos ados mais aussi pour le développement économique et l'emploi local de l'entre 2 mers.

Je ne pense pas qu'il y ait de plus bel acte dans le mandat d'un élu, que de bâtir des espaces dans lesquels nos enfants vont apprendre à devenir les citoyens de demain.

Je tiens donc à vous remercier, M. le Président, M. le directeur académique, pour la confiance que vous nous témoignez en nous proposant de travailler avec vous à l'édification de cet établissement.